

[Text]

I just wanted to know, Mr. Barnes, what percentage of plans now have this trusteeship, one, where employees are represented and two where pensioners are represented. To me it seems as though it is a very small percentage.

Mr. Barnes: I would say that you are absolutely right. It certainly does not exist in the public service and we think it is something . . . This is an ideal time. New legislation is coming in. Bring it in.

Mr. MacLellan. Yes. Thank you.

Mr. Lancaster: I think you can see today that unions are becoming more aware of this problem and are attempting to get in to have representation in the actual management of the pension funds. It is highly desirable.

Mr. Barnes: I might add to that the rules should require that the objective be the maintenance of the pension plan for the good of the employees and the pensioners. It should not have the subsidiary objectives of either financing the company or providing any other benefits that are not directly of benefit. It is a pension plan; that should be its aim and object.

Mr. MacLellan: The moneys that the plan generates should go back into the plan.

Mr. Barnes: Yes, and it should be prudently managed to produce the maximum return.

• 1040

Mr. MacLellan: Yes. Thank you.

The Chairman: Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Barnes, it is nice to see you before us again, in a different context.

Mr. Barnes: Thank you. Yes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I want to come back to the emphasis that you have laid on the mandatory aspect of pension plans, and try to determine how realistic this is. On page eight of your brief you state:

Federal public servants have traditionally enjoyed a good employment-based pension plan.

I would think that the great majority of Canadians would agree with that, but they do not see themselves in the same category, by and large.

You go on to say that:

Membership in the scheme is both mandatory and relatively expensive.

Now you are writing your brief, naturally, from the point of view of your own experience. This morning you have referred to the private sector and usually you have referred to it in terms of firms that employ large numbers of people, or people—you mentioned 100 employees or more.

[Translation]

Je voudrais simplement savoir, monsieur Barnes, quel pourcentage des régimes ont déjà ce système de fiducie, où les employés, d'une part, et les retraités, d'autre part, sont représentés. Ce doit être, à mon avis, un très petit pourcentage.

M. Barnes: Vous avez tout à fait raison. Cela n'existe certainement pas à la Fonction publique et nous croyons qu'il s'agit là de quelque chose . . . C'est le moment idéal pour instaurer un tel système, étant donné que de nouvelles lois doivent être adoptées. Instiguez-le.

M. MacLellan: Oui. Merci.

M. Lancaster: Vous avez sans doute constaté qu'aujourd'hui les syndicats sont de plus en plus conscients de ce problème et qu'ils mettent tout en oeuvre pour être représentés au conseil d'administration des caisses de retraite. Leur participation est, d'ailleurs, éminemment souhaitable.

M. Barnes: J'ajouterais que les règlements doivent stipuler que tout régime de retraite doit avoir pour objectif le bien-être des travailleurs cotisants et des pensionnés. Il ne doit pas avoir pour objectif secondaire soit de financer l'entreprise, soit de fournir d'autres indemnités qui ne sont pas expressément des rentes de retraite. C'est un régime de retraite: cela doit rester son but et sa raison d'être.

M. MacLellan: Les fonds que le régime permet d'accumuler doivent être versés à la caisse.

M. Barnes: Oui, et la caisse doit être administrée prudemment afin de produire le plus haut taux de rendement.

M. MacLellan: Oui. Merci.

Le président: Mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Barnes, c'est agréable de vous retrouver parmi nous dans un contexte différent.

M. Barnes: Merci.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'aimerais revenir sur l'importance que vous attribuez à l'aspect obligatoire des régimes de pensions, et essayer de déterminer jusqu'à quel point cette attitude est réaliste. À la page huit de votre mémoire, vous déclarez:

Traditionnellement, les fonctionnaires fédéraux ont bénéficié d'un bon régime de pensions fondé sur l'emploi.

Je pense que la grande majorité des Canadiens seraient d'accord là-dessus, mais dans l'ensemble, ils ne se voient pas eux-mêmes dans la même catégorie.

Vous dites aussi:

La participation au régime est à la fois obligatoire et relativement coûteuse.

Bien entendu, votre mémoire est le reflet de votre propre expérience. Ce matin, vous avez fait allusion au secteur privé et vous parlez habituellement des entreprises qui emploient un grand nombre de personnes—you avez mentionné 100 employés ou plus.